

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [8] (1905)  
**Heft:** 39

**Artikel:** La reine Nitocris  
**Autor:** Monod, Eug.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255488>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA REINE NITOCRIS

*Legende égyptienne.*

Le jour s'éteignait sur les rivages de Chypre et la nuit paraissait au levant, enveloppée dans ses voiles ténébreux. La mer, à l'est, sous l'empire naissant de l'ombre, prenait une teinte de plomb noirci qu'illuminait parfois une crête d'acier; sous le milieu du ciel, l'onde semblait recouverte d'une couche profonde d'émeraude transparente; on eût dit que la surface liquide reflétait une prairie verdoyante; suivant le soleil, un tapis couvert d'or et de chaudes lumières se retirait peu à peu des flots et se perdait derrière l'horizon, tiré par une main mystérieuse; la cime des vagues s'empourprait par intervalle: c'était alors comme une cuirasse de bronze où l'extrémité des écailles était encore rougie du feu du forgeron.

Sur terre, les bruits s'assoupiissaient. Le port de Paphos devenait de plus en plus silencieux. Les marins achevant leur journée, se retiraient en chantant, sur leurs barques ou dans leurs huttes sur le rivage. Les gros navires s'endormaient, balancés par la vague berceuse. Tous avaient les voiles carguées, et les rames retirées à moitié; l'un d'eux, cependant, s'anima; le pont retentissait sous les pas des matelots; on entendait grincer les chaînes de fer et tonner la voix du capitaine.

Au couchant du port se dressait une terrasse supportée par une falaise de roches blanches d'environ trente coudées de hauteur. Une balustrade de marbre noir veiné de blanc courait sur tout le pourtour de ce jardin. Par dessus débordait une verdure abondante qui formait un contraste avec la blancheur du rocher. De suaves parfums s'exhalait de ces dômes de feuillages; des bosquets de rosiers, éternellement fleuris formaient des haies le long des allées, dont le sol était fait de mosaïques représentant les différents exploits des dieux, des héros et les péripéties de la guerre des Troyens; derrière ces bosquets se cachait d'autres fleurs aux corolles polychromes et des plantes apportées de tous les climats; de grands cèdres, des cyprès, des saules s'étendaient en bois touffus et nombreux, encadrant des bassins de marbre blanc où dormait une eau cristalline, dans laquelle se miraient des statues de nymphes et de néréides. Dans les coins du jardin, s'élevaient des pavillons au toit arrondi en coupole; dans l'un d'eux, du côté du port, caché par un arbre de Judée et par des buissons de senteur se trouvaient deux personnes assises sur un siège d'une pierre rose et blanche.

L'une de ces deux personnes était Thémandre, un jeune grec, le fils d'un riche marchand d'ivoire, du nom de Nicor. Il se reposait majestueusement, son coude droit sur le bras du siège, l'index étendu sur la joue, son pied gauche en avant sur un coussin de soie verte; l'autre pied disparaissait sous les plis d'une grande robe jaunâtre qui entourait avec noblesse le corps

du Cypriote; son œil qui lançait parfois un regard farouche et dominateur, était triste et pensif; il tra-hissait une souffrance morale, un regret amer.

A sa gauche était Armodie, jeune Grecque aussi, qui rêvait dans une longue robe blanche. Armodie était la fille d'un hilote; mais elle pouvait, malgré sa basse naissance, rivaliser de beauté et de grâce avec la plus fière des patriciennes. Thémandre avait aimé cette fille du peuple; il l'avait prise avec lui dans les palais de son père; il avait fait d'elle sa compagne et son égale. Elle paraissait toujours ornée des passementeries les plus riches, des bijoux les plus précieux; ses doigts portaient des bagues d'or et d'argent incrustées de saphirs et de topazes; des bracelets d'or massif enserraient ses poignets, et dans ses cheveux noirs et sur sa robe étincelaient les têtes artistement sculptées de nombreuses épingle.

Leurs yeux, à tous deux, plongeaient dans l'onde de la mer; ils étaient attirés par le balancement mol et éternel des vagues, et leurs oreilles étaient charmées par le bruit des flots qui déposaient sur les galets leur écume blanche en les caressant d'amour.

Tout à coup, la pleine lune émergea de l'horizon liquide et répandit sur l'océan un long trait vacillant



Les pyramides de Guizeh.

d'airain fondu; elle éclaira la côte, le port dormant, les maisons de la ville et les palais à demi cachés dans la sombre verdure des arbres. Les deux jeunes gens, comme réveillés par l'apparition de l'astre des nuits, secouèrent leur rêverie et se regardèrent un moment. Le fils de Nicor rompit le silence par ces paroles qui eurent tout de suite leur écho :

— Armodie, je pars!

— Thémandre, je pars!

— Mon père m'envoie à travers la Grande Mer, jusqu'au pays d'Egypte; je pars ce soir avec mon navire. Vois, les rameurs montent déjà sur leurs bancs, les matelots déroulent les voiles. Quand la lune aura atteint le quart de sa course, je voguerai sur les flots, seul, car tu ne peux m'accompagner: le voyage te serait pénible et la course sera longue.

— Si ton père t'envoie, l'amour me commande à moi de te suivre! Comment nos deux navires, plus que nos deux coeurs, resteraient-ils séparés l'un de l'autre? Comment vivrais-je loin de toi? Comment supporterais-je le joug rongeur d'une si longue absence? Et comment toi-même, Thémandre, peux-tu me quitter? Non, j'irai, je n'e t'abandonnerai point en quelque endroit que tu portes tes pas.

— Il faut cependant que tu demeures; si tu m'aimes, si tu m'es fidèle, tu feras tout pour me plaire; tu sup-

porterai l'absence patiemment comme je la supporte-  
rai!

Elle resta pensive, indécise de ce qu'elle devait faire : elle ne répondait pas. Thémandre se pencha vers elle et lui dit lentement :

— Adieu, Armodie, adieu ! l'heure du départ va sonner bientôt ! Que les dieux te soient favorables ! qu'ils te gardent, qu'ils te protègent !

Elle le regarda un instant et surprit sous sa pauvrière une larme argentée. Ils se séparèrent en se murmurant encore un tendre au revoir.

Thémandre descendit vers le rivage, donna quelques ordres au capitaine de son navire, s'en alla auprès de son père pour prendre les dernières informations au sujet du voyage et revint s'embarquer. L'ancre fut retirée de sa vase ; les rameurs se courbèrent tous ensemble en cadence sur leurs bancs et ployèrent leurs rames qui agitèrent l'eau en la faisant bouillonner : les voiles s'enflèrent sous le vent du rivage ; le navire, libre d'entraves, s'ébranla, fendit les flots et gagna bientôt la haute mer.

Armodie accoudée sur la balustrade de marbre noir de la terrasse, suivit des yeux aussi longtemps qu'elle le put cette voilure à elle si chère qui brillait sous les rayons froids de la lune. Quand elle ne vit plus rien, elle descendit au port, appela un de ses serviteurs et l'envoya chercher les hommes de son équipage. Elle assista, impatiente, aux préparatifs du départ, et, quand le disque des nuits fut au zénith, Armodie quittait les rives enchanteresses de Chypre, s'élançant après son ami dont quelques heures d'absence lui faisaient déjà regretter le départ.

Un matin, avant l'aube, Thémandre abordait à Alexandrie. Il se rendit aussitôt avec ses serviteurs au comptoir établi par son père en cette ville, y prit un nombre suffisant de chameaux, les fit charger de marchandises diverses, qu'il échangerait contre l'ivoire apporté des contrées lointaines de la Nubie et de l'Ethiopie ; puis il s'engagea dans la plaine égyptienne, le long des rives du Nil.

Après trois journées de marche, par les champs ondoyants des blés et les prairies limoneuses, la caravane arriva un soir au pied des pyramides, à l'heure où le soleil rougissait encore le sommet des mausolées et projetait, derrière ces colosses, un noir triangle

d'ombre. Les chameaux furent soulagés de leurs fardeaux et parqués dans un même endroit, un peu à l'écart, où un serviteur les pansa et les abreua de l'eau du Nil. Les marchandises et les provisions furent réunies en un seul tas au milieu du camp. On disposa des tentes, en formant un cercle, celle de Thémandre isolée vers le centre. Les uns préparèrent le repas du soir, les autres s'en allèrent au canal voisin, qui pour y prendre un bain, qui pour y faire leurs ablutions religieuses.

Le soleil n'éclairait plus depuis longtemps les collines arabiques, que tous les serviteurs de Thémandre s'étaient retirés sous leur toile et qu'ils y dormaient déjà ; mais l'élève de Nicor, tourmenté par une sorte de fièvre, ne pouvait fermer les yeux ; sa couche lui paraissait une couche d'épines sur laquelle il ne savait trouver le repos qu'il cherchait en vain. S'il eût été à Chypre, dans les jardins de la falaise, ou dans le palais de son père, il eût fait venir à lui un musicien, qui lui aurait joué avec la flûte, la harpe ou la lyre, les chants de son pays aux touchantes et captivantes harmonies, au son desquelles l'esprit, d'abord charmé, s'endort, bercé par ces douces mélodies.

Mais lui-même, il aimait fort la musique, et il avait appris, dans son enfance, à jouer de plusieurs instruments ; dans tous ses voyages, il emportait sa lyre. Ne tenant plus sous sa tente, il résolut d'en sortir, seul, sans bruit. La nuit était fraîche ; une légère brume voltigeait dans l'air ; une brise agréable courait sur le sol, brûlant pendant la journée, mais où la rosée jetait ses frissons ; les étoiles brillaient dans un ciel incomparablement pur.

Thémandre s'éloigna d'environ deux stades du côté des pyramides et s'assit sur une petite colline gazonnée. La nuit, répandant partout son calme ténébreux, avait endormi tous les bruits et jeté sur chaque créature un baume tranquillissant. Thémandre, lorsqu'il eut savouré avec délices le grand silence de la nature, se sentit soulagé ; il respira plus librement ; les cordes de sa lyre, pressées par sa main, vibrèrent en lançant sur la plaine assoupi les accents passionnés que les Cypriotes disaient dans leurs bosquets parfumés ; le jeune Grec joignit encore sa voix aux accords de son instrument.

(A suivre.)

Eug. Monod.

## L'alcoolisme en Belgique.

C'est avec une grande joie que l'on a appris l'interdiction officielle de l'absinthe dans le royaume de Léopold II. La chose est si surprenante qu'elle tient du rêve : on se demande si c'est vrai. Si les législateurs belges ont été forcés d'en arriver là, c'est que le mal était vraiment immense.

D'après M. Henri Anet, qui fait de cette question l'objet d'un article dans le *Sunday at Home*, la consommation de l'alcool progresse plus que la population. Il cite les chiffres publiés par le gouverneur du Hainaut :

„La Belgique, où les bibliothèques et salles de lecture populaires sont presque inconnues, compte 190,000 débits de boissons, ce qui fait un cabaret par 36 habitants, ou un pour douze hommes. Durant les 50 dernières années, la population s'est accrue de 50 % et le nombre des cafés de 258 %, et tous ces établissements sont prospères. Un Belge boit chaque année 250 litres de bière, un Anglais, 147 litres et un Allemand, 125 litres.

L'Allemand passe pourtant pour être un grand consommateur de bière, mais le Belge a deux fois plus soif encore.

Cette soif coûte au peuple belge 530,208,000 francs par an, soit environ 1 1/2 million par jour ou 80.60 francs par habitant, — de quoi percer huit Simplons. Quelle en est la conséquence ? L'alcoolisme occasionne le 80 % des suicides, le 74 % des condamnations à la prison, le 43 % des accidents de mines et d'usines ; il fournit le 79 % des pensionnaires d'asiles de pauvres et le 45 % des aliénés.

Alors qu'en Angleterre, c'est la minorité qui s'adonne à la boisson, en Belgique, c'est la majorité : Les hommes et même les femmes, consomment lentement, mais régulièrement une grande quantité de liqueurs. L'ouvrier ignorant comme l'employé intelligent passent de longues heures au cabaret ; cette habitude, qui détruit toute vie de famille, est si communément répandue que l'on a créé un mot nouveau pour la caractériser : on parle de la plaie du cabaretisme.

Les œuvres de tempérance font des progrès. M. Vandervelde, le leader des socialistes, lutte avec vigueur contre l'alcoolisme, et les socialistes ont prohibé la vente des boissons intoxicantes dans les salles de réunion de leur parti. Deux sociétés protestantes travaillent contre le fléau : la Croix-Bleue, et l'Etoile-Bleue, celle-ci ne demande à ses adhérents que